

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 69-1601/SG/FP acceptant la démission de son emploi offerte par un agent d'exploitation du cadre territorial des Postes et Télécommunications.

n° 69-1601/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
4 novembre 1969

Numéro JO  
n° 24 du 25/11/1969

Date du numéro  
25 novembre 1969

### TEXTE INTÉGRAL

Est acceptée, pour compter du 1 novembre 1969, la démission de son emploi offerte par M. Mohamed Ibrahim Saïd, agent de 2e classe, 3e échelon, du cadre territorial des Postes et Télécommunications, en service à l'Office des Postes et Télécommunications (Ministère des Affaires intérieures). Est autorisé à M. Mohamed Ibrahim Saïd le remboursement des retenues pour pension effectuées sur ses traitements.